



Date De Publication

03/05/21

Support

Les Eco

CIMR. Une pérennité à préserver !

La Caisse interprofessionnelle marocaine de retraite a tenu son assemblée générale ordinaire pour présenter ses résultats annuels ainsi que le bilan actuariel au titre de l'exercice 2020. Les détails...

Sanae Raqui
s.raqui@leseco.ma

L'année 2020 a été marquée par une crise sans précédent, aussi bien par sa nature que par l'ampleur de ses conséquences. Dans son bilan actuariel, la Caisse interprofessionnelle marocaine de retraite (CIMR) explique que les impacts de cette crise sur son activité se manifesteront principalement à travers quatre effets. Le premier concerne la réduction des contributions du fait de la baisse de l'emploi, tandis que le deuxième concerne la réduction des contributions du fait des suspensions temporaires des adhésions. Vient ensuite la réduction des revenus financiers survenue suite au report et à l'étalement du paiement des contributions. Le quatrième effet est le provisionnement des participations à la suite de l'effondrement du marché financier.

Progression des salariés affiliés

En chiffres, le bilan 2020 de la CIMR recense l'entrée de 6.174 nouveaux adhérents, dont 374 adhérents du groupe et 5.827 adhérents individuels. La Caisse note, par ailleurs, que 121 entreprises ont été radiées, donnant lieu à l'appel d'un montant de 57.154 MDH (au titre de la contribution compensatrice de radiation) et la sortie de 711 affiliés du régime. Le nombre des adhérents actifs à la CIMR s'est ainsi établi, en 2020, à 7.026 entreprises, enregistrant une évolution de 3% par rapport à 2019. D'un autre côté, 293 adhérents ont amélioré la couverture au profit de 4.949 salariés, détaille la CIMR dans son rapport d'activité. Ainsi, en 2020, le nombre des salariés affiliés à la CIMR a progressé de 4,89%, atteignant un effectif global de 733.843, réparti entre actifs cotisants (379.879) et ayants droit (353.964). A noter que le nombre des actifs cotisants a augmenté de 1,17% par rapport à 2019, alors que l'évolution des salaires affiche une diminution par rapport à 2019. Par conséquent, l'assiette totale des cotisations,



c'est-à-dire des ressources de la CIMR pour ce type d'adhérents, a diminué de 0,1% entre 2019 et 2020.

Les allocataires de la CIMR

En 2020, le nombre de retraités déclarés auprès de la Caisse est passé de 180.193 à 185.753, soit un taux d'évolution de 3,1%. Par rapport à 2019, la pension moyenne a évolué de 1,6%, passant de 25.539 DH à 25.993 DH. « Cette évolution est expliquée par l'évolution du nombre moyen de points qui est passé de 1.998 en 2019 à 2.031, soit une évolution de 1,6% », souligne la CIMR. L'exercice 2020 a enregistré l'arrivée de 10.408 nouveaux allocataires de pensions directes contre 10.705 en 2019. Parallèlement, l'on a enregistré, au cours de l'année dernière, 4.206 extinctions de pensions

dont 3.514 qui concernent des pensions principales. Les nouvelles pensions de réversion indirecte en faveur de conjoints survivants ou d'orphelins se sont, elles, élevées à 2.840. Il est à préciser que le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 12 mai 2020, après examen du bilan actuariel de l'exercice 2020, et compte tenu de la conjoncture exceptionnelle



En 2020, le nombre de retraités est passé de 180.193 à 185.753, soit un taux d'évolution de 3,1%. Par rapport à 2019, la pension moyenne a évolué de 1,6%, passant de 25.539 DH à 25.993 DH.

liée à la crise sanitaire, a décidé de figer la valeur du point de service entre 2019 et 2020, soit à 12,76 DH. Ceci pousse à s'interroger sur la situation économique des retraités qui a certainement été impactée négativement ces dernières années.

Les résultats financiers

Au cours de l'exercice 2020, la CIMR a enregistré des produits techniques totalisant 8,824 MMDH. Les charges techniques ont atteint un montant total de 5,982 MMDH, laissant apparaître un solde technique de 2,842 MMDH contre 2 986 MMDH en 2019, soit une baisse de 4,8%. Par ailleurs, les produits du patrimoine ont atteint une valeur de 2,504 MMDH contre 3,876 MMDH en 2019, enregistrant une baisse de 35,4%. Pour sa part, le résultat financier a enregistré une baisse de 39,3%, s'établissant à 2.030,87 MDH contre 3.348,12 MDH en 2019. Cette régression est due principalement à la situation morose du marché boursier national. En tout cas, « les résultats du bilan actuariel 2020 montre que le régime de la CIMR reste pérenne », estime la Caisse dans son rapport financier. Cependant, prévient la société de mutuelle, cette pérennité ne s'affirmera dans le temps qu'au prix d'une augmentation régulière du nombre des actifs cotisants et d'un rendement adéquat du portefeuille financier. De même, l'évolution constatée dans l'espérance de vie incite à une grande vigilance dans le suivi du régime et au renforcement de ses fonds. ●